



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Le samedi 3 Juillet 2021 à 10 heures 25, les membres de l'association de la Bonne Entente Salloise (la BES) se sont réunis, à la salle des Loisirs de Salles d'Aude, en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation de la Présidente en date du 4 Juin 2021,

L'assemblée était présidée par Madame Pascale ROUALLAND, présidente de l'Association. Elle est assistée de la secrétaire de séance, Madame Danielle MICHEL, secrétaire adjointe de l'association, ainsi que des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les 81 membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, soit au total 131 adhérents.

Catherine Leouffre et Philippe ESPANOL ont été désignés en qualité de vérificateurs des comptes.

58% des adhérents à jour de cotisation étaient présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente excuse Monsieur Jean-Luc Rivel, Maire de Salles d'Aude et accueille Madame Fanny Maurel et Monsieur Remy Cavaillès, respectivement adjointe et adjoint au maire.

Elle continue la séance en rappelant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral,
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Élection du 1/3 sortant des membres du CA
- Programme prévisionnel d'animations
- Budget prévisionnel
- Questions diverses.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE


I. Le rapport moral

Il est présenté par La Présidente de l'Association qui remercie tous les adhérents présents ou représentés et tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pendant l'année pour faire vivre la BES.

1. La gestion de l'association :

- Adhérents : Elle indique que l'Association comprend actuellement **226** adhérents dont 34 nouveaux soit environ 8% de moins à cause de la Covid et précise leur répartition géographique. Les Sallois représentent **60%**. Les autres adhérents venant d'une douzaine de villes alentours, Fleury, Coursan, Narbonne, Nissan...
- Communication : Les informations aux adhérents sont transmises via notre plateforme d'emailing MailChimp., une habitude maintenant.

La page Facebook est plus active cette année que le site internet de la BES et est consultée par 370 abonnés en grosse majorité non bessiens. Il est possible de la consulter en cliquant directement sur le lien soit sur la page d'accueil du site internet ou sur le petit rond bleu en bas de nos emails.

 . Malgré le confinement, 27 diaporamas et 1 vidéos ont été réalisés et à retrouver sur le site internet.

2. Animations de la saison :

Les animations ont démarré en septembre sur les chapeaux de roues et octobre a été bien rempli.

Le confinement fin octobre nous a empêché de suivre notre programme.

Après cette longue coupure, les sorties en juin ont repris avec le point phare, notre séjour à Hyères puis la sortie vélo/rando à Portiragnes Plage.

3. Vie des sections :

En septembre nous avons dû nous adapter aux jauges pour les salles municipales puis les confinements n'ont pas permis de reprendre les activités en intérieur par contre tout le mois de mars puis à partir de début de mai, toutes les activités extérieures ont repris. 20 randonnées ont été proposées.

La présidente fait appel aux bonnes volontés pour aider, se mobiliser notamment pour les équipes de reconnaissance des randos. Si un adhérent souhaite faire partager sa passion, qu'il se fasse connaître. Toute idée, suggestion sera la bienvenue.

A l'issue des présentations, le **rapport moral est approuvé à l'unanimité.**



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

II. Le rapport Financier

Il est présenté par la trésorière Madame Jocelyne Alarcon en trois tableaux :

- Avoirs de la BES
- Compte de résultat sur 3 ans
- Détail de la participation de la BES lors des animations

Le tableau, compte de résultat, fait apparaître un exercice 2020-2021 bénéficiaire de **2651 €**, montant qui sera ré-injecté dans l'exercice 2021/2022.

A noter, le montant de la nouvelle assurance, beaucoup moins cher que la précédente.

La présidente informe du changement d'assurance chez la SMACL, assurance des collectivités spécialisée dans les associations et qui fonctionne également avec les banques.

Le dernier tableau montre la participation de la BES dans les sorties proposées pour un total de **796 €**. C'est une année particulière avec peu d'animations mais malgré tout une belle somme a été utilisée pour diminuer le coût des sorties réalisées.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés point par point par Madame Catherine Leouffre et Monsieur Philippe Espanol en présence de Madame Jocelyne Alarcon et Madame Nadine Beausoleil le 29 juin 2021.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Madame Catherine Leouffre qui confirme la parfaite régularité des écritures et de la gestion. Elle certifie la tenue rigoureuse de la comptabilité et la bonne santé financière de l'association et propose que soit donné quitus à la trésorière pour la gestion des comptes de l'exercice 2020-2021

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

III. Election au CA

Suite à l'AGO de 2018, le dernier tiers élu ce jour-là est sortant.

Un appel à candidature a été adressé aux adhérents par Marianne Espanol.

Trois personnes ont fait acte de candidature : Monsieur Bernard Bounoure, Monsieur Mohamed Boussouar et Monsieur Paul-Henri Viala.

Madame Renée Roca ne s'est pas représentée et Monsieur Henri Gavanon a donné sa démission du CA.

Le dépouillement des votes est réalisé par des adhérents du public assistés par la secrétaire de séance et les trésorières devant tout le monde.

Résultats : 131 votes dont 1 nul et 4 avec des noms rayés.

Rappel : pour être élu il faut au minimum 30 % des voix exprimées, ce qui est le cas.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Les nouveaux élus au CA sont :

Jocelyne Alarcon
Nadine Beausoleil
Bernard Bounoure
Mohamed Boussouar
Guy Compain
Alain Roualland
Paul-Henri Viala

Suite à cette élection, le CA composé de 18 membres se retire quelques minutes puis confirme le bureau :

Présidente	Madame Pascale ROUALLAND
Vice-Présidents	Madame Harmonie MARTY et Monsieur Jean-Paul CHAMBONNIERE
Trésorière	Madame Jocelyne ALARCON
Trésorière Adjointe	Madame Nadine BEAUSOLEIL
Secrétaire	Madame Marianne ESPANOL
Secrétaire Adjointe	Madame Danielle MICHEL

IV. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté par Jocelyne Alarcon.

Vu le peu d'animations et le manque d'activités des sections d'intérieur cette année, nous proposons une cotisation à **10 €** pour les adhérents de cette année qui se réinscriront en septembre pour 2021/2022 et **18 €** pour les nouveaux.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

V. Présentation du programme prévisionnel d'animation

La présidente présente le programme prévisionnel de l'année 2021/2022 qui évoluera en fonction du Covid. Une réunion du nouveau CA fin août permettra de peaufiner la programmation.

Mais d'ors et déjà, deux sorties sont en préparation pour septembre avec inscriptions au plus tôt :

- les 6 et 7 septembre 2021 – Sur les pas des Templiers du Larzac
- du 19 au 24 septembre 2021 – les Châteaux de la Loire à vélo ou non.

VI. Questions diverses : aucune

Fanny Maurel, représentant M. le Maire, prend la parole et remercie le bureau pour sa



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

volonté d'entreprendre, sa transmission de valeurs extraordinaires et de partage.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Pascale Roualland, Présidente de la séance, clôture l'assemblée générale ordinaire à 11H45,

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Salles d'Aude, le 6 juillet 2021

La Présidente
Pascale Roualland

La Secrétaire de séance
Danielle Michel